



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement
-------------------	--	---------------------

1. Intitulé du projet

Création d'une route forestière empierrée en Forêt de Palluau (Les Loges-Margueron, Aube).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EPTB Seine Grands Lacs - IIBRBS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Michelle De Clercq, Adjointe au directeur général des services techniques

RCS / SIRET

12 5 7 5 4 0 0 0 5 0 0 0 6 9

Forme juridique

Etablissement public institutionnel ou entente
interdépartementale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	Création d'une route forestière de 590ml par empierrement.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une route forestière de 590ml par empierrement.

Empierrement de trois entrées de sommières : 180m².

4.2 Objectifs du projet

La desserte forestière concernant cette forêt n'est que partielle. Il s'agit ici de transformer un chemin forestier en route forestière afin de faire communiquer deux routes forestières.

Actuellement, les grumiers passent sur un chemin rural qu'ils détériorent. La création de cette route forestière permettra d'avoir une infrastructure adéquate aux passages de grumiers.

Ainsi ce projet permettra de faciliter l'exploitation forestière, nécessaire à la gestion durable de la forêt.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Ouverture du fond de forme sur 0,35m de profondeur et 3,50m de large.

Nettoyage et création de fossés.

Mise en place de géotextile et de géogrille.

Mise en place de matériaux 20/40 calcaire pour 0,40m d'épaisseur.

Mise en place de matériaux 0/31,5 calcaire pour 0,10m d'épaisseur.

Mise en place de matériaux 0/200 calcaire pour 0,30m d'épaisseur pour les entrées de sommières.

Compactage.

Nivellement et arasement des accotements.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La création de cette route forestière permettra l'accès aux grumiers (jusque 57t pour les 6 essieux) pour la récolte de bois.
(entrée fermée par une barrière et un cadenas)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucun.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Création nouvelle d'une route inférieure à 3km.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Route forestière : 590ml x 3,50m	2065m ²
Trois entrées de sommières	180m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Forêt de Palluau, située sur la
commune des Loges-Margueron
(Aube)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___

Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 4 ° 4 ' 45"6632 Lat. 48° 4 ' 43"7578

Point d'arrivée : Long. 4 ° 4 ' 40"1300 Lat. 48° 5 ' 2"1088

Communes traversées :

Les Loges-Margueron (Aube)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Chemin forestier pré-existant, avec ses fossés et un passage busé pour traversé le ru.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	ZNIEFF II : Massif forestier de Rumilly, Aumont, Jeugny, Croigny et Chamoy (210008937) ZNIEFF I : Bois au sud de la ferme de Palluau et à l'ouest de Croigny (210020151)
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		x	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		x	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		x	
dans un site ou sur des sols pollués ?		x	
dans une zone de répartition des eaux ?		x	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		x	
dans un site inscrit ou classé ?		x	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		x	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		x	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Utilisation de calcaire concassé de carrière agréée.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		x	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?		x	
	Est-il concerné par des risques naturels ?		x	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		x	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		x	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	x		Chantier isolé, loin des habitations.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		x	
	Engendre-t-il des odeurs ?		x	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		x	
	Engendre-t-il des vibrations ?	x		Chantier isolé, loin des habitations.
	Est-il concerné par des vibrations ?		x	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	x	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	x	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	x	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	x	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	x	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	x	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	x		La sylviculture sera facilitée pour une gestion plus durable de la forêt.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, ce projet peut être dispensé d'étude d'impact. En effet :

- il ne perturbe aucun cours d'eau ou zone humide. En effet, une buse est déjà en place pour la traversée du ru par le chemin forestier. De plus, cette zone est connue pour être à dominante humide, et la création de cette route est une solution pour protéger les zones humides à proximité. Très sensibles aux questions de tassement des sols en milieu humide, nous avons généralisé la création de cloisonnement d'exploitation depuis de nombreuses années et la création de la route est une solution pour diminuer la longueur de débardage sur les chemins d'exploitation en zone humide.
- il redynamise la gestion forestière pour une gestion plus durable (cf. Aménagement de la forêt)
- les travaux seront réalisés en dehors de la période de reproduction des amphibiens (possibilité de la présence de Sonneurs à ventre jaune, Bombina variegata, entre autres).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; K
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; K
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; K
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; K
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

K

Fait à

TROYES

le,

18/05/2016

Signature



Pour le Directeur d'Agence
et en délégation
Le Responsable du Service Développement
Jean-François THIVILLIER